



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 avril à 18h

2022/021

Présents : Denis FEGNE (n'a pas participé au vote), Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Jean-Baptiste MARTINEZ (pour Philippe SOULE-PERE), Laetitia CAZABAN (pour Juliette SALANNE), Caroline ECORCHON (pour Jean-Christophe MADELAINE), Bruno CAZERES, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 mars 2022

**ADOPTION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021
DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE (M14)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de la 1^{ère} adjointe, Mme Gisèle VINCENT, délibérant sur le compte de gestion et le compte administratif de 2021 dressé par M. le Maire, à l'unanimité :

- Déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	723 535,21	0.00	0.00	975 350,73	723 535,21	975 350,73
Opérations de l'exercice	1 225 855,35	1 019 002,30	2 276 215,46	3 305 526,02	3 502 070,81	4 324 528,32
TOTAUX	1 949 390,56	1 019 002,30	2 276 215,46	4 280 876,75	4 225 606,02	5 299 879,05
Résultats de clôture	930 388,26	0.00	0.00	2 004 661,29	0,00	1 074 273,03
Restes à réaliser	50 642,00	0.00			0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	981 030,26	0.00	0.00	2 004 661,29	0,00	1 074 273,03
RESULTATS DEFINITIFS	981 030,26	0.00	0.00	2 004 661,29	0,00	1 074 273,03

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. ;

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le..... **15 AVR. 2022**
de la publication le..... **15 AVR. 2022**
IBOS, le..... **15 AVR. 2022**
Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

15 AVR. 2022

ARRIVEE

